

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES

FORMATION

Programme de formation en présentiel

• OBJECTIFS DE FORMATION

**A la fin de la formation,
l'apprenant sera capable de :**

Maintenir et actualiser ses compétences en termes de prévention et de gestes de premiers secours.

Prendre en compte les changements techniques ou réglementaires inhérents à la formation Sauveteur Secouriste du travail.

Public visé et prérequis

• PUBLIC VISÉ :

Personnel titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

• PRÉREQUIS :

Être titulaire du certificat SST de l'INRS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

• MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Remise d'un support de cours dématérialisé téléchargeable via un QR CODE

• MOYENS TECHNIQUES :

Ordinateur, vidéoprojecteur, mannequins adulte, enfants, nourrisson, DAE, gilets de désobstruction, maquillage pour simulation...

• MOYENS D'ENCADREMENT :

RISTORI D formateur SST avec plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du secours

• EFFECTIFS :

4 à 10 participants.

Compétences développées

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES



2.A
FORMATION

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

• SUIVI DE L'EXÉCUTION :

Feuilles de présences signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation de présence individuelle.
Grille de certification des compétences stagiaire de l'INRS

• MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS .
Test de positionnement et d'évaluation en début de formation
Bilan de fin de formation adressé au client.
Questionnaire de satisfaction + questionnaire à froid 2 mois après la formation
Attestation de fin de formation individuelle + certificat de réalisation

• APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

En amont de la formation analyse de la demande de l'entreprise
(Constats, attentes, interlocuteurs rencontrés, intégration à une éventuelle démarche prévention, ...),
Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Organisation et fonctionnement de la formation

• **DURÉE TOTALE DE LA FORMATION** : 1 jours soit 07h minimum

• **HORAIRES** : 9h00-12h00/13h00-17h00

• **RYTHME** : En continu

• **MODE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE** : « Présentiel en intra-entreprise » (groupe d'apprenants d'une seule entreprise) ou « Présentiel en inter-entreprise » (groupe d'apprenants de plusieurs entreprises)

• **LIEU DE FORMATION** : « sur site client »

• **DÉLAI D'ACCÈS** : 15 jours minimum

• **MODE D'INSCRIPTION** : Demande par mail à contact2aformation@gmail.com

• **DATES** : Nous contacter

• **DÉLAIS MOYEN DE RÉPONSE** : 48h

• **FINANCEMENT OPCO**: Possible selon éligibilité

• **ACCESSIBILITÉ POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP** :

L'accessibilité sera adaptée au cas par cas

Accessible à tous



• **TARIF** : En INTER : Nous contacter - En INTRA : 575 euros net de taxes



Programme détaillé

1. Echange sur les interventions dans (et hors) entreprise
2. Analyse des éventuelles situations dangereuses rencontrées et sur les mesures de prévention mises en place dans l'entreprise

3. Rappel : DOMAINE DE COMPETENCES 1

- 3.1 Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
 - 3.2 Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
 - 3.3 Etre capable de réaliser une protection adaptée
 - 3.4 Etre capable d'examiner la (les) victime(s) avant /et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - 3.5 Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
 - 3.6 Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée:
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 5. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 6. Etre capable de mettre en oeuvre ses compétences en matières de protection (situation d'accident au profit d'actions de prévention)
 7. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
 8. La certification
- Compte-tenu de la durée des sessions de maintien et actualisation des compétences (MAC), bien que les compétences du SST soient de nouveau validées lors de ces journées, nous proposons une forme simplifiée de l'épreuve certificative.
- La certification dans le cadre d'une session de maintien et d'actualisation des compétences du SST se déroule sur 2 épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident, définie par le formateur.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas

4. Rappel : DOMAINE DE COMPETENCES 2

- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
5. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 6. Etre capable de mettre en oeuvre ses compétences en matières de protection (situation d'accident au profit d'actions de prévention)
 7. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

8. La certification

Compte-tenu de la durée des sessions de maintien et actualisation des compétences (MAC), bien que les compétences du SST soient de nouveau validées lors de ces journées, nous proposons une forme simplifiée de l'épreuve certificative.

La certification dans le cadre d'une session de maintien et d'actualisation des compétences du SST se déroule sur 2 épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident, définie par le formateur.



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES



FORMATION NON CERTIFIANTE



Taux d'obtention : 99,9 %



Validation de blocs de compétences : Non



Passerelles et équivalences

Les titulaires du SST à jour sont réputés détenir l'unité d'enseignement PSC.



Suites de parcours et débouchés

Reconnaissance des compétences en prévention à travers la fonction d'auxiliaire en prévention.

Financement : cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO ou un autre financeur, sous réserve de l'éligibilité de l'entreprise et de l'accord du financeur. La demande de prise en charge reste à l'initiative du client.